

OBSERVATOIRE

socioéconomique du tramway

Les observatoires de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Brest

Février 2008
N°1

Le tramway est l'un des projets majeurs de Brest métropole océane. Après des études de faisabilité, le conseil de Communauté adopte le principe de la première ligne est-ouest le 17 décembre 2004. Depuis, ce projet est entré dans une phase opérationnelle ; la mise en service d'une ligne de 14,7 kilomètres pour 25 stations est prévue pour l'été 2012. ■

Un observatoire créé en partenariat entre Brest métropole océane, la CCI de Brest et la CMA du Finistère

Construire et exploiter un tramway aura un impact sur le développement du territoire. La Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI, article 14) précise qu'un bilan économique et social doit être établi et rendu public au plus tard cinq ans après la mise en place de tout grand projet de transport.

Dans ce but, la charte d'objectifs cosignée en février 2006 par la Chambre de commerce et d'industrie de Brest et Brest métropole océane, et en janvier 2008 par la Chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère, a pour objet de mettre en place un observatoire socio-économique du tramway, des actions d'accompagnement, d'information, de communication et la commission d'indemnisation des préjudices commerciaux liés au chantier.

Cet observatoire dressera un panorama général de l'évolution de l'activité socio-économique à travers plusieurs indicateurs, avant, pendant le chantier et avec le tramway. ■

Mise en place et fonctionnement de l'observatoire

Brest métropole océane, maître d'ouvrage de l'opération a confié à l'ADEUPa la maîtrise d'œuvre de cet observatoire. Depuis cette date, un groupe technique composé des signataires de la charte a défini ensemble le contenu et la méthode de travail.

D'autres observatoires des effets du tramway réalisés sur d'autres territoires ont permis de profiter de plusieurs expériences et de définir avec plus de précision les attentes des interlocuteurs. La réactivité et la simplicité des informations produites constituent les deux principales conditions de réussite. ■



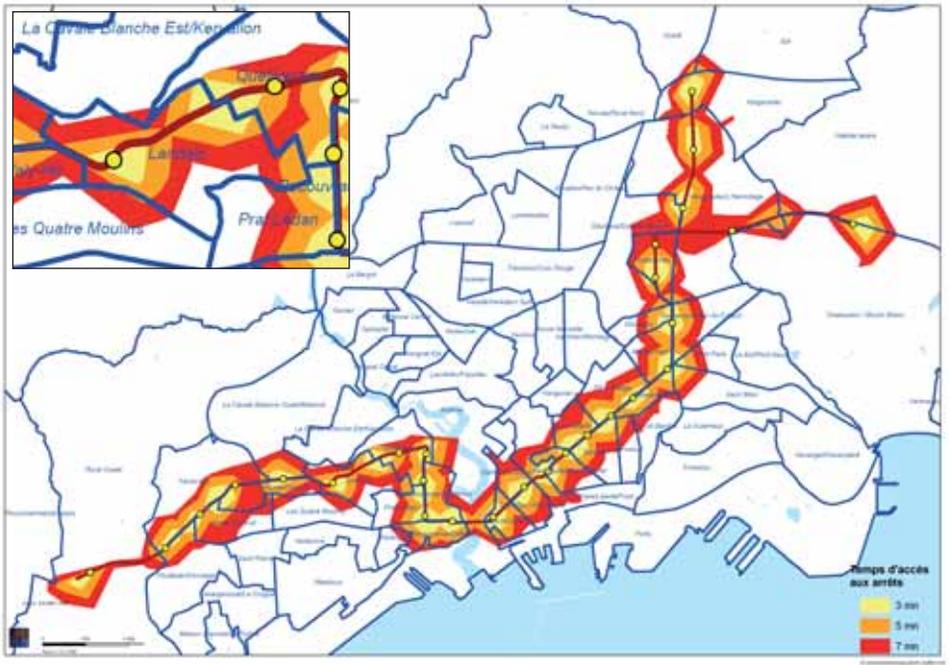
Le tramway sur le pont de Recouvrance et la place de Strasbourg au stade des études préalables

L'Observatoire socio-économique du tramway

Les périmètres d'observation

Le périmètre a fait l'objet de plusieurs approches. Il a été décidé de retenir l'espace situé à moins de 7 minutes à pieds (soit environ 450 à 500 mètres) autour de chacun des arrêts envisagés. Des isochrones ont été réalisées pour définir ce périmètre d'observation.

Les effets du tramway ne sauraient se limiter à ces seuls espaces et le plus souvent c'est l'agglomération dans son intégralité qui en bénéficiera. L'observation sera donc à double niveau : le périmètre proche du tramway et celui de Brest métropole océane, voire le Pays de Brest. ■



Périodicité de l'observatoire

Trois vagues d'observations sont prévues dans le dispositif : une première avant les travaux, qui aura comme référence l'année 2007 ; une deuxième sur la période 2010-2011 ; la troisième phase se situera en 2013-2015. ■

Le contenu de l'observatoire

Quatre grands thèmes ont été retenus : l'immobilier, l'activité économique, le cadre de vie et les déplacements. En outre, une analyse des besoins en main-d'œuvre du chantier sera faite.

1 - Indicateurs immobiliers

L'effet tramway sera mesuré pour le marché de l'habitat par le biais d'une analyse des transactions et des loyers privés. Pour ce qui concerne l'immobilier de bureaux, une analyse des transactions et de l'offre disponible permettra de mesurer l'attractivité des espaces desservis par la nouvelle infrastructure. Les prix de locations seront également regardés.

2 - Indicateurs économiques

Il importe de mesurer les effets d'une nouvelle infrastructure de transport sur l'activité économique et en particulier sur le commerce et l'artisanat. Des outils d'analyse existent déjà et devraient permettre de dégager des tendances d'évolution de l'activité : l'Observatoire du commerce et de la consommation (réactualisé en 2009 par la CCI) constitue un élément incontournable. Plusieurs indicateurs seront également élaborés : démographie d'entreprises, évolution de l'offre commerciale, emplois...

3 - Indicateurs environnementaux

Certains indicateurs environnementaux peuvent être utilisés : qualité de l'air, niveau de bruit...

4 - Indicateurs des déplacements et du fonctionnement du site

La mise en place du tramway réorganisera les déplacements à l'intérieur de l'agglomération. L'impact sur les comportements des individus dans le cadre de leurs déplacements professionnels ou personnels sera évalué. ■

L'impact du chantier

Le chantier du tramway va nécessiter le recours à une main d'œuvre importante ; cette dernière n'est pas nécessairement disponible localement et ne dispose pas obligatoirement des compétences spécifiques exigées par un tel chantier. Des formations seront à mettre en place. Une estimation des besoins en la matière sera menée avant l'été 2008. Cette étude est réalisée conjointement par l'ADEUPa et INFOREM en partenariat avec la Cellule économique de Bretagne.



Les partenaires de l'Observatoire socio-économique du tramway

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère
- Brest métropole océane ▸ SEMTRAM



L'Observatoire des effets du tramway : Directrice de la Publication : Claire Guihéneuf
Réalisation : François Rivoal - Contact : 02 98 33 51 81 - Email : francois.rivoal@adeupa-brest.fr
Tirage : 3000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trim. 2008 - ISSN : en cours - Maquette : Guy Quémeneur, Amure
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Brest - 24, rue Coat-ar-Gueven - 29200 BREST